ARES - Appel à projets en développement durable

Objectifs

L'**Académie de recherche et d'enseignement supérieur** (ARES) lance sa 5e édition de l'appel à projets de **développement durable** ouvert aux établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet appel vise à promouvoir le développement durable au sein des institutions d'enseignement supérieur. **Les projets déposés devront rassembler, autour d'actions de promotion du développement durable, l'ensemble de la communauté**, c'est-à-dire le corps professoral, les collaborateurs administratifs, ainsi que les étudiants. Les porteurs de projet sont encouragés à monter des projets collaboratifs sur des dynamiques transversales au sein de leur établissement, en impliquant l'ensemble de leur communauté ou entre établissements différents.

Soumission : 08 novembre 2021
Durée : Les projets pourront débuter à partir de janvier 2022 et devront se clôturer au plus tard pour fin décembre 2022.

Porteur(s) : Centre de Recherche, Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

Cet appel est destiné à tous les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les projets envisagés peuvent relever de la sensibilisation, de l'information, de l'action ou de la mise en réseau.

Les activités concernées par cet appel à projets ciblent l'ensemble de la communauté éducative, à savoir les étudiant.es, le corps professoral, le personnel administratif et le personnel ouvrier des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Mots-clés

Alimentaire, Ares, Changement climatique, Circulaire, Climat, Durabilité, Efficacité énergétique, Environnement et efficacité des ressources, Faibles émissions CO2, Nature et biodiversité, Recyclage, Renouvelable

Budget

Min. 5000 euros et max. 10 000 par projet porté par un seul établissement ; max. 20 000 par projet par porté par un consortium de plusieurs établissements.

Pour plus d'informations : https://www.ares-ac.be/fr/developpement-durable/793-appel-a-projets-2021-4e-edition-de-l-appel-a-projets-de-developpement-durable-ouvert-aux-etablissements-d-enseignement-superieur-de-la-federation-wallonie-bruxelles-2

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)

Bailleur de fonds

- **ARES**

Critères de sélection

Les critères de sélection des dossiers sont :

- Pertinence et adéquation de l'action proposée au regard des objectifs de l'appel ;
- Qualité et caractère mobilisateur du projet ;
- Méthodologie proposée et modalités de mise en œuvre ;
- Durabilité du projet ;
- Budget et efficience budgétaire.